

Le Petit Montre-toi

Hommage à Michel Croizer, qui nous a quittés brusquement le 28 janvier 2021.

Michel,

Depuis que tu es parti, il m'est revenu ce début de poème de Lamartine que, toi, l'amoureux des livres, tu me permettras de paraphraser :

« Un seul être vous manque, et tout [notre village] est dépeuplé ». Il faudra donc s'habituer...

- S'habituer à ne plus te voir devant l'espace de gratuité, que tu avais créé pour venir en aide aux familles syriennes hébergées dans le village, chargeant dans ta voiture les meubles, les vêtements, la vaisselle que tu allais distribuer à ceux qui en avaient besoin.

- S'habituer à ne plus te croiser, les bras chargés de légumes, de fruits, distribués par le réseau entraide solidarité que tu animais,

- S'habituer à ne plus te voir porter les repas aux plus anciens, aux personnes seules que tu regroupais, une fois par mois autour d'un repas partagé avant que ce Covid ne vienne bousculer nos habitudes

- S'habituer à ne plus échanger, avec toi, passionné du septième art, sur les films projetés dans notre cinéma du « réseau itinérant des Monts du Lyonnais » que, là encore, tu animais.

- S'habituer à ne plus parler patrimoine, brocante, théâtre, littérature, culture, écriture ou même couture puisque, là encore, tu animais ces ateliers.

- S'habituer à ne plus t'entendre nous rappeler — toi l'adjoint aux affaires sociales, cheville ouvrière du CCAS — de l'impérieuse nécessité d'associer les habitants à nos décisions, cette « démocratie participative » que tu ne cessais de défendre. Tes mains alors s'agitaient dès que ta parole s'animait, volant au secours de ton passionné, des idées

qui se bouscuaient dans ta bouche. Et de ta timidité aussi, sans doute.

Et tu avais encore tant à dire, tant de projets à défendre, comme le dernier qui te tenait à cœur, celui de promouvoir des jardins partagés.

Le partage, un mot qui colle si bien à ton personnage, Michel.

Evoquer toutes tes actions, c'est dresser un catalogue à la Prévert dont le propos unique est l'ouverture à l'autre, au plus faible. C'est parler de la générosité et de la bienveillance. De la tienne, Michel le bienveillant.

Tu n'es plus là aujourd'hui, silhouette familière de nos rues, à répondre, souriant derrière ta moustache, aux Montrottois, natifs, ou nouveaux venus.

Toi, le « Breton taiseux », installé au début des années 80 dans notre village, tu as permis cette rencontre entre générations et populations parfois si différentes. Apôtre de la solidarité, tu as semé des graines qu'il nous incombe de cultiver et de faire croître pour rester fidèle à ta générosité, à ton dévouement, à ton ouverture aux autres qui sont désormais une des marques de notre village.

Sans toi, la tâche est immense. Nous ferons tous de notre mieux pour la réussir. C'est promis Michel. Pour cela, nous allons nous inspirer de ton exemple, de ton humilité et en paraphrasant, là encore, une phrase de Mark Twain pour évoquer tous tes engagements : « Il ne savait pas que c'était impossible... alors il l'a fait ».

Merci Michel, de l'exemple d'humanité que tu nous a donné.

Merci Michel, pour tout ce que tu as fait pour la commune et pour ses habitants.

Et merci à ta famille, à tes filles de nous avoir permis de te rendre cet hommage.

En son honneur et sa mémoire, il a été décidé que le cinéma de Montrottier sera nommé la salle « Michel Croizer ».

Michel Gouget et toute l'équipe communale

Amateurs de fleurs ou de décorations?

Vous aimez les fleurs, les massifs paysagers, les décorations de Noël ?

Venez nous rejoindre au sein de notre comité pour améliorer l'embellissement du village, divers projets... On vous attend avec vos idées, et votre aide !

Faites-vous connaître auprès de la mairie ou à mairie@montrottier.fr



Recherche d'artistes montrottois

Vous avez un loisir créatif ? Vous exercez un métier d'art ?

Que vous soyez amateur ou professionnel, votre passion nous intéresse !

Nous souhaitons mettre en valeur le Savoir-faire Montrottois autour de différents projets : exposition, marché de la création....

Faites-vous connaître auprès de la mairie ou à mairie@montrottier.fr



Vie municipale...

Le réseau de chaleur

A l'étude depuis de nombreuses années, ce projet va enfin voir le jour. L'objectif est de remplacer les chaudières alimentées par des énergies fossiles (fuel et gaz) par une seule chaudière fonctionnant au bois déchiqueté. La chaufferie sera implantée en-dessous du parking de la salle des sports (le permis de construire a été accordé). Le réseau sera enterré sous la rue du stade puis reviendra par la rue centrale jusqu'au bâtiment des Genêts. Ce sont ces travaux qui coûtent chers, l'isolation des tuyaux est importante et coûteuse. A titre indicatif si le réseau est bien fait, on perd très peu de degré par kilomètre.

Les bâtiments qui seront raccordés sont: la salle des sports, les

vestiaires du foot, la poste, la salle des fêtes, les logements des Genêts, la maison de santé. De plus, l'Opac étudie actuellement le fait de pouvoir changer le système de chauffage dans les logements de la poste et devrait également se raccorder sur ce réseau pour les futurs logements seniors (projet prévu à côté de la maison de santé)

C'est le SYDER qui a la maîtrise d'œuvre de ce chantier et qui en finance la totalité des dépenses. Pour équilibrer l'opération, le SYDER revend les calories à tous ceux qui utilisent de la chaleur. Bien entendu, plus les points raccordés sont nombreux, plus le prix de la calorie est bas. **C'est pourquoi nous invitons tous ceux qui sont sur le parcours de ce réseau et qui seraient intéressés par un branchement à se faire connaître en Mairie.**

Les haies protégées: une importance capitale pour la biodiversité

Devons-nous encore rappeler le rôle essentiel de la haie pour la biodiversité ? C'est pourquoi de nombreuses collectivités subventionnent la plantation de haies. Ce travail est souvent fait en concertation avec les agriculteurs mais aussi avec les chasseurs et les élèves des écoles. La Communauté de Communes des Monts du Lyonnais en aura ainsi replanté 10 km en 3 ans.



Au moment où tout le monde s'accorde à dire qu'il est indispensable de prendre en compte la biodiversité dans toutes nos actions, il est inconcevable de voir, chaque hiver, disparaître des haies pour ras-

sembler des parcelles permettant une culture plus facile mais provoquant une érosion renforcée du fait de l'absence de végétaux capables de retenir la terre. La Commune de Montrottier, dans l'élaboration de son PLU, a décidé de classer un certain nombre de ces végétaux. Il faut donc une autorisation pour pouvoir éventuellement couper ces arbres ou arbustes (c'est la même chose pour des coupes sur les surfaces boisées). De plus, ceux qui exécutent de tels travaux, utilisent très souvent le brûlage pour faire disparaître les végétaux, ce qui est totalement interdit ! Les gendarmes ont d'ailleurs dressé de nombreux procès-verbaux à ce sujet.

Ne confondons pas non plus brûlage et écobuage (qui peut être autorisé sous condition). L'écobuage consiste à faire brûler les herbes dans les champs pour une meilleure repousse au printemps ; mais ce procédé est surtout employé en montagne.

Alors avant de faire quoi que ce soit renseignez-vous en mairie !

Histoire de Montrottier : La peste qui sévit au XVII^e siècle



Dans une communication au bulletin de la Diana (1891), Henri Matagrin témoigne de la terreur générale que la peste, décimant les trois quarts de la population de Lyon, inspira en 1631 dans le Forez et le Lyonnais et les mesures de police dont elle fut l'occasion :

Le 8 mai 1631, le juge ordinaire de Montrottier constatant que la maladie contagieuse continue et augmente, que le mal s'est mis en diverses maisons par l'imprudence et la mauvaise conduite de plusieurs personnes ayant acheté de vieux habits, linges et nippes dans la ville de Lyon, au moyen de quoi ils se sont infectés. Les voisins ont averti le juge que dans la paroisse, il y en a même qui font commerce de ces habits, ils les exposent et les vendent tous les jours. Le juge interdit alors l'exposition et la vente de ce linge, sous peine de cinquante livres d'amende pour les vendeurs et les acheteurs, et de punition exemplaire pour la seconde fois. Il enjoint à ceux qui se sont mêlés de tels commerces, de se retirer à part pour faire quarantaine. En cas de contravention, il autorise les habitants de leur courir après et de les chasser. Afin que l'ordonnance soit observée, elle sera lue, publiée et affichée par le greffier à l'issue des messes et partout où le besoin sera.

F. Mathieu.


Déploiement de la Fibre Optique

Déjà plus de 350 foyers sont raccordables sur notre commune, Orange continue son déploiement et raccordera chaque maison déjà connectée aux lignes téléphoniques classiques et cela sur l'ensemble de la commune. Cette opération prend du temps, elle est entièrement financée par l'opérateur historique, sans argent public. La plupart des poteaux téléphoniques sont à changer car hors agglomération la fibre est posée en aérien. La fin des opérations est prévue en Octobre 2022. Vous pouvez suivre son évolution et vérifier si votre maison a bien été repérée sur le site : <https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>. Un petit rond blanc apparaît sur la carte, si dans ce rond apparaît la lettre F, cela indique que votre maison est éligible à

la fibre. Si aucun rond n'apparaît sur votre maison, prévenez la mairie afin de faire remonter l'erreur auprès de l'opérateur. Les anciennes lignes sont vétustes et cela pose des problèmes de connexion internet, nous avons identifié notamment le hameau de la « Curtilla » avec des débits inférieurs à 1Mb, si cela est également votre cas, merci de nous faire remonter ces informations. Orange s'est engagée à intervenir sur quelques points de la commune. Chaque abonné sera contacté pour souscrire un contrat fibre. Le choix de l'opérateur restera libre pour chaque foyer. Pour les foyers qui ne souhaitent pas être abonné à Internet et à la télé, il est proposé par Orange d'installer une box seulement pour le téléphone. Ne pas relier sa résidence à la fibre sera, en cas de revente, pénalisé par une moins-value. Enfin, faites attention aux arnaques, quelques cas nous ont été remontés.

 **Nouveauté !**
Dans le souci de toujours mieux informer la population montrottoise, la mairie de Montrottier lance sa page Facebook ! Nous vous invitons à venir suivre notre page « Mairie de Montrottier » afin d'être au courant des actualités du village.

Souci de distribution du dernier bulletin municipal
Lors de la distribution postale du *Petit Montrtoi* de fin d'année 2020, La Poste a rencontré quelques soucis d'acheminement. Il se trouve que plusieurs foyers ont été oubliés et que le bulletin n'a pas été remis à l'ensemble de la population. Si vous ne l'avez pas reçu, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie.



Logements à louer sur Montrottier:
Duplex T4—94m² - Jardin non attenant—Albigny « Jardin de la cure » - 550€ / mois
De nombreux logements (du T2 au T4) sont disponibles à l'OPAC, bien qu'ils ne soient pas mentionnés sur leur site Internet.
N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour en savoir plus.

Ecole publique: une classe en danger !

L'Inspection Académique du Rhône a placé l'école publique de Montrottier en mesure de « carte scolaire » pour la rentrée 2021. Cela signifie que les effectifs prévisionnels d'élèves sont insuffisants, **et qu'une classe risque de fermer!**



C'est pourquoi, nous avons besoin de connaître le plus précisément possible le nombre d'élèves qui fréquenteront l'école publique de Montrottier à la rentrée 2021. **Il manque actuellement au moins 6 enfants pour repasser au-dessus du seuil de fermeture !**

Nous vous invitons à vous signaler dès à présent en mairie ou auprès de l'école publique si :

- vous avez un enfant né en 2018, qui pourra donc fréquenter la classe de petite section en 2021-2022

- vous connaissez des personnes qui ont des enfants susceptibles de fréquenter l'école dès la rentrée prochaine (voisins, famille...) afin de les prévenir de l'ouverture des inscriptions.

- vous avez un enfant né en 2019, bien qu'il ne soit pas comptabilisé dans l'effectif de l'école par l'Inspection Académique, cela permettra de défendre tout de même le maintien d'une classe auprès de l'inspection académique.

Si vous connaissez des personnes qui souhaitent s'installer sur Montrottier, de nombreux logements sont vacants à l'OPAC bien que ceux-ci n'apparaissent pas sur leur site Internet. **N'hésitez donc pas à partager cette information et à appeler directement la mairie ou l'OPAC pour en savoir plus.**

A la recherche de randonneurs



La commission tourisme envisage un état des lieux des chemins et parcours touristiques de la commune au printemps. Le soutien et l'expérience de tous les amoureux de nos circuits nous serait précieux. Nous proposons une rencontre courant mai, ouverte à tous, adultes, enfants, associations...

L'objectif étant de randonner sur nos parcours de balades et répertoire tous les points à conforter ou améliorer ; revoir les balisages et passer un moment sympathique et convivial entre passionnés. Une ou plusieurs dates restent à définir en fonction des disponibilités de chacun et selon le nombre de participants.

Vous souhaitez faire partie de cette initiative ? Faites-vous connaître dès à présent auprès de la mairie ou à mairie@montrottier.fr

Respect de l'interdiction de stationner aux horaires de marché

Notre commune a la chance d'accueillir deux marchés alimentaires : les mardis après-midi et les vendredis après-midi. Respectons le travail et l'effort que ces marchands ambulants fournissent pour amener jusqu'à nous des produits du terroir et étoffer l'offre commerciale dont nos villages ont tant besoin.



Pour vous servir dans de bonnes conditions les forains ont besoin de s'installer paisiblement, de ce fait, merci de respecter les **interdictions de stationner sur le parking central du village à partir de 14H !**

Espace de gratuité: Montrottier rime avec solidarité!

L'Espace de gratuité est, comme la Fête des œufs et la beauté de ses paysages, l'un des attraits de notre commune. Avec ce lieu de rencontres et de partage, Montrottier rime avec solidarité. Lancé sous la houlette de Michel Croizer, il ne fallait pas que s'arrête la solidarité exprimée par le village lors de l'appel aux dons pour équiper les logements des familles syriennes. Il ne fallait pas que disparaisse ce lieu convivial où « tout est gratuit ». Aujourd'hui, alors que Michel Croizer nous a brutalement quitté, l'espace de gratuité doit continuer à faire vivre l'esprit d'ouverture et de bienveillance qui avait prévalu à son lancement. C'est ce que se sont promis les bénévoles de l'Espace, bouleversés par la disparition de « notre abbé Pierre laïque ». Et c'est aussi ce que la municipalité, via le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), a décidé.

Des nouvelles responsables

Pour remplacer Michel Croizer dans ses multiples engagements, il fallait bien que de nombreuses volontés s'investissent. Ainsi, trois personnes seront désormais responsables de l'activité de l'espace de gratuité et de l'animation du réseau de bénévoles qui tient les permanences d'accueil et le tri des objets apportés par les donateurs. Il s'agit de deux élus du conseil municipal, Evelyne Panisset et Catherine Dunaud-Marmoz et d'une bénévole, Madeleine Pollet. L'une de ces trois personnes sera désormais systématiquement présente avec les bénévoles, à chacune des ouvertures de l'Espace, que ce soit pour l'accueil des visiteurs ou le tri des dons. Toutes trois travailleront en lien avec Lydie Laurent, conseillère municipale, désormais référente du CCAS. Par ailleurs un nouvel adjoint, Jean-François Poisson, a été élu, pour succéder à Michel Croizer au sein du Conseil Municipal.

Des nouveaux horaires

Devant le succès de l'espace de gratuité (on vient désormais d'assez loin pour visiter le lieu, y déposer ou prendre des objets, gratuitement, par définition) le réseau de bénévoles a également acté l'élargissement de ses activités. Ainsi l'ouverture de l'espace à ses visiteurs ou donateurs se fera aussi **le quatrième samedi de chaque mois de 9h à 12h.**

Une plage horaire qui s'ajoute aux **premiers et troisièmes vendredis de chaque mois, de 13h30 à 17h30.**

Des nouveaux locaux ... bientôt

Dans quelques semaines, l'Espace devrait prendre un nouvel essor avec le déménagement prévu de ces locaux à l'ancienne cure située derrière l'église. Cela permettra de pouvoir se garer plus facilement les jours d'ouverture ou de dépôt.

Une solidarité conviviale inchangée

Le partage et la rencontre resteront les axes majeurs de l'activité de l'Espace. Il restera un lieu de solidarité permettant de trouver gratuitement les objets dont certains ont besoin ou qui font tout simplement plaisir. Il entretiendra aussi sa fonction écologique en donnant une seconde vie aux vêtements ou objets jusqu'alors délaissés par leurs donateurs. Il demeurera un lieu d'échanges -sans argent- et de discussions, un lieu de vie du village. Une charte de l'Espace est en cours d'élaboration. Elle rappellera entre autres la nécessité des mesures de protection pendant la période de pandémie et le respect dû, par les donateurs, de donner des affaires propres et utilisables. La déchetterie étant toute proche...

Pour faire connaître ses activités, l'Espace pourra compter aussi bien sur les informations de la municipalité (site internet de la mairie, panneau lumineux, Petit Montre-toi...) que sur la page Facebook « Espace de gratuité » ou le groupe « Solidarité Montrottier ».

Si vous souhaitez rejoindre le groupe d'animateurs bénévoles de l'Espace et prendre votre part de solidarité active il suffit de vous rapprocher des nouvelles responsables désignées, soit via la mairie (04.74.70.13.07), soit lors d'une ouverture du lieu.

Bienvenue à tous, donateurs, visiteurs et bénévoles.

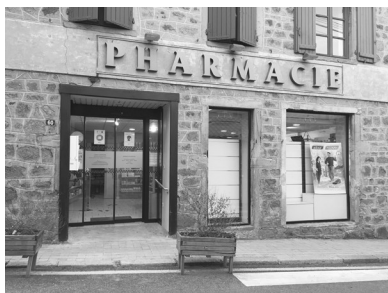


Vie municipale...

Reprise de la pharmacie de Montrottier

Cédric Lavergne, originaire de Toulouse, a repris avec beaucoup d'enthousiasme il y a quelques mois la pharmacie de Montrottier.

Comme vous aurez pu le constater, la pharmacie a fait peau neuve avec une nouvelle entrée plus pratique, adaptée aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes. Aujourd'hui, c'est une équipe de trois personnes : Samantha, Cédric et Éric, qui vous accueille et vous conseille quotidiennement.



L'ensemble des espaces a été réaménagé afin de faciliter la circulation à l'intérieur de la pharmacie et de proposer des nouveaux produits de soin.

Cédric souhaite réellement revenir au cœur du métier de la pharmacie en proposant des services qui répondent aux besoins des patients d'ici.

- ◆ Création d'un nouveau local plus intime et confidentiel dédié à l'orthopédie et la contention.
- ◆ Développement du service de location de gros matériel médical (ex : fauteuil, lit médicalisé) et évaluation des lieux pour prévenir les risques de chute, apporter des solutions adaptées et permettre aux gens de rester le plus longtemps possible chez eux.
- ◆ Disponibilité immédiate en pharmacie de petits matériels médicaux pour répondre aux urgences (ex : tabouret, barre d'appui, réhausse WC). L'équipe va également faire des formations complémentaires pour apporter les meilleurs conseils aux patients.
- ◆ Proposition à la vente de produits plus naturels en privilégiant les laboratoires français et régionaux.

- ◆ Développement des connaissances sur l'aromathérapie, la phytothérapie et la micronutrition pour étoffer les conseils.
- ◆ Réorganisation de l'espace bébé avec un point conseil allaitement et un accompagnement possible par Samantha. La pharmacie propose des tire-laits à la location et autres produits de nécessité.

Enfin, en cette période, la pharmacie est habilitée aux tests antigéniques et aux vaccins pour la COVID-19, sur rendez-vous.

Nous lui souhaitons chaleureusement la bienvenue dans notre village et une pleine réussite !



Deux espaces de jeux et de rencontre pour les 0-6 ans et leurs parents

Sur les Monts du Lyonnais et dans la communauté de communes deux structures offrent aux petits de 0 à 6 ans ainsi qu'à leurs parents - dont la présence est indispensable - un lieu où ils peuvent jouer, rencontrer d'autres enfants. Quant à leurs parents, ils peuvent profiter de ce moment pour jouer avec leurs petits dans un cadre inhabituel ou partager leurs expériences avec d'autres pères ou mères. Ils peuvent aussi questionner, demander des conseils aux animateurs de ces structures qui possèdent une expérience professionnelle dans le domaine de la petite enfance.

JEUX MARRETTE



Coordonné par le centre socioculturel de l'Archipel à Saint-Symphorien-sur-Coise, **Jeux Marrette** accueille petits et parents tous les mercredis et certains jeudis ou samedis de 9h à 12h. Ces moments de jeux et de rencontres se déroulent au 320

rue André Loste à Saint-Symphorien-sur-Coise ou, au mois de Juillet, à l'Archipel (57 rue des Tanneries, toujours à Saint-Symphorien).

A Saint-Laurent-de-Chamousset, **Jeux Marrette** s'installe à l'espace Juge Pascal les mercredis 31 mars, 28 avril, 5 et 26 mai, 9 et 23 juin.

Les activités sont gratuites, il suffit de payer une inscription familiale de 4€, plus 1€ par enfant.

Directeur de la publication : Mairie de Montrottier
Dépôt légal : Mai 1989 Tirage en 750 exemplaires

Pendant la période de crise sanitaire il est nécessaire de s'inscrire à l'avance en téléphonant au 04.78.48.46.14

Pour avoir un tableau plus complet des lieux et dates d'activité on peut se connecter sur le site de l'Archipel : www.centresocial-archipel.fr

GRAIN DE SEL



Initié à l'Arbresle, (6 impasse Charrassin, les mercredis et jeudis de 15h à 18h, ainsi que les samedis de 9h à 12h) le lieu d'accueil enfants-parents ouvre désormais son espace de rencontres et de jeux tous les mardis de 8h30 à 11h30 à Besse-nay. L'accueil se fait au Chalet des jeunes, derrière la salle des fêtes. Tout comme Jeux Marrette, **Grain de sel** est un lieu de rencontre et de parole pour « jouer, se détendre, découvrir d'autres enfants, d'autres parents, partager ses expériences, ses questionnements, rompre l'isolement, créer du lien ». Une participation de 1€ par famille est demandée et la présence d'un parent est obligatoire pour accompagner son enfant.

Pour plus de renseignements : 04.72.42.26.86

Outre les deux communautés de communes concernées, ces deux structures bénéficient du soutien de la Mutualité sociale agricole et sont agréées par la Caisse d'allocations familiales.

Valérie Jacquelin

Pose d'ongles et manucure

- à domicile -

valkroft@yahoo.fr

06.18.06.69.61

